

# VILLE DE PHALSBOURG



B.P. 204

57372 PHALSBOURG Cedex

Tél. 03.87.24.40.00

Fax 03.87.24.10.00

Phalsbourg, le 3 octobre 2017

Le Maire

A

Monsieur Emmanuel Berthier  
Préfet de la Moselle  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite  
9, place de la Préfecture  
57034 METZ Cédex 1

Monsieur le Préfet de Moselle,

Le 26 Septembre, un ami cher est décédé, suite à une "longue maladie". Il a passé les quatre dernières semaines de sa vie à l'hôpital. Je n'ai pas trouvé l'occasion d'aller lui rendre visite. Tous les jours une raison importante ou "impérieuse" m'empêchait de le faire.

Pourtant lorsque je prends mon agenda et fais le bilan: toujours des urgences mais rien de fondamental ni d'essentiel: rien que des réunions, à n'en plus finir, des correspondances, des lectures, des notes, des comptes-rendus, des rendez-vous, toujours et encore liés à des procédures.

En date du 22 Septembre vous avez pris un arrêté pour immobiliser les deux bateaux ZORN et PARIS, circulant au plan incliné, et propriétés de la SEML « Société touristique de la vallée de la Zorn » dont je suis président.

Avec pour conséquence de mettre en péril l'équilibre financier de notre activité qui est le fer de lance du tourisme de notre territoire et qui embauche en direct une douzaine de salariés. (Sans parler de la frustration des excursionnistes qui ont souvent programmé cette sortie de longue date. Le tourisme n'est-il pas fait d'abord au delà de la création d'emplois et de recettes locales pour créer du plaisir, de l'émerveillement et de l'émancipation? Du BIB en plus du PIB?)

Arrêté pris pour la raison que ces bateaux ne font pas l'objet d'une autorisation de naviguer « communautaire » en bonne et due forme. Ce qui constitue, je l'ai appris à mes dépens, une infraction pénale, dont je suis au demeurant prêt à assumer les conséquences.

Vous avez fait bien entendu fait votre métier et exercé votre "devoir".

Pourtant nous savions tous, outre le fait que les normes imposées pour obtenir ce certificat "communautaire" sont largement surévaluées et déconnectées des risques réels liés à un bateau naviguant sur une très courte distance dans un canal de gabarit "Freycinet", peu large et peu profond, que les bateaux ne présentaient aucun danger pour les passagers puisqu'ils avaient fait l'objet, suite à expertise en Octobre 2016, de 80 000 € de travaux réalisés par une entreprise spécialisée pour correspondre aux nouvelles normes imposées, mais que la partie purement administrative de la procédure n'était pas encore arrivée à son terme, à savoir la contre visite par un expert devant attester de la bonne réalisation des travaux, avant validation par la DDT.

Certes, j'ai personnellement et avec mes services, une grande part de responsabilité dans le retard constaté par la brigade de gendarmerie fluviale en date du 11 Septembre.

Je constate pourtant qu'en deux ans de gestion de dossier pour se conformer aux nouvelles normes communautaires depuis que le plan incliné à ouvert à nouveau suite à ses incidents et que la SEML que je

préside en a repris la gestion, j'ai personnellement échangé **1700 emails** : avec l'expert, la DDT, le convoyeur, le chantier naval, l'assureur, mes capitaines, mes services administratifs. (La communication numérique est un autre sujet que je ne veux pas questionner ici).

J'ai également fait, en compagnie de l'expert ou de la DDT, trois visites des bateaux sur place et deux visites au chantier naval. Et pourtant cela n'a pas encore suffi pour être "à jour". Pourquoi donc la procédure n'était-elle pas arrivée à son terme?

On peut constater que nous n'avons pas, élus locaux, et c'est normal, une connaissance parfaite de toutes les lois et toutes les procédures, que nous sommes tous les jours "hors la loi", mais également que l'Etat n'arrive plus à nous conseiller et nous accompagner, qu'il n'y a pas de cale sèche disponible dans le Grand Est, qu'il n'y a plus assez de chantiers navals dans le Grand Est (nous avons dû aller en Allemagne dans un chantier surchargé de travail), qu'il y a très peu d'experts (nombre inversement proportionnel au développement des normes à contrôler), qu'ils ont donc la maîtrise totale de leur calendrier, et que les services de l'Etat dédiés à ce service sont également très peu étoffés.

Il se trouve que l'expert qui est passé le 27 Septembre (et qui a bien voulu avancer sa venue prévue initialement le 3 Octobre) a validé tous les aménagements réalisés sur le bateau, en l'occurrence certaines questions très futiles liées principalement à la signalétique, dont je vous ferai pour votre information, un détail exhaustif dans un mémoire ad hoc. (Pour n'en citer que deux : panneau qui indique le nombre de personnes autorisées à bord ou mention de son poids ajoutée sur l'ancre alors même que l'on n'a pas le droit de mouiller dans le canal !)

Les pictogrammes apposés sur un bateau navigant dans l'"ascenseur" d'un canal doivent-ils vraiment être une priorité de l'époque pour l'Etat Français lorsque des coquilles de noix coulent tous les jours en méditerranée avec des centaines de passagers à bord ?

Je pense que vous avez dans ce dossier manqué de discernement. (Même si je sais aussi combien il est difficile de ne pas suivre les avis et les conseils de ses services internes). Mais ce n'est pas le plus important. Le plus important, qui fait que ce pays ne "fonctionne plus", c'est le contexte global de notre environnement réglementaire et institutionnel quotidien.

Notre fonctionnement ferait étouffer de jalousie Kafka, s'il pouvait en être témoin.

Je ne peux que vous réitérer ma désapprobation sur les modes de gouvernance qui reposent avant tout sur des principes de précaution.

Une civilisation ne peut fonctionner, ne peut à terme survivre, si l'on y privilégie sans cesse et partout les freins automatiques, les ceintures de sécurité, les airbags, les ceintures, les bretelles, les parachutes, les parapluies, les préservatifs, les pilules du jour et du lendemain... plutôt que la souplesse du moteur et l'apprentissage de la conduite.

Heureusement que nos ancêtres étaient bien plus intelligents que nous et n'avaient pas inventé le certificat de navigation communautaire, sinon nous n'aurions toujours pas découvert l'Amérique, et Verdun serait peut-être encore entourée de poilus au fond de leurs tranchées....

L'exemple de la navigation me semble symptomatique de la situation globale du pays: des services de l'Etat qui ne maîtrisent plus la situation pour des raisons évidentes que vous connaissez bien (effet de ciseaux entre des effectifs réduits et une augmentation/complexification des procédures), donc une perte de compétence, une volonté des services de sécuriser néanmoins juridiquement au maximum les dossiers, le poids de la hiérarchie et de la gestion des "carrières", une prise de risque personnelle minimum. Depuis un quart de siècle que je suis maire, je peux à ce sujet affirmer que je suis témoin d'une évolution, celle de fonctionnaires, petits et grands - surtout les grands -, recrutés et formés pour obéir et prendre le moins d'initiatives personnelles possibles (sentiment partagé par l'auteur du livre « la ferme des énarques » que je

n'ai pas encore pris le temps de lire). Avec pour effets un allongement des instructions, l'absence de réponses, des élus pris en otages, pire esclaves puisqu'ils œuvrent à leur propre enchaînement, obligés de compenser par un travail sans limites.

Nos journées commencent à 7h et se finissent en moyenne à 23h (malgré le fait que pour ma part j'ai renoncé à toute activité professionnelle), avec de temps en temps une pause pendant l'unique repas de midi. Nous sacrifions notre santé, notre vie professionnelle, notre famille, nos amis, nos loisirs et pire encore en ce qui nous concerne, puisque cela constitue l'ADN de notre vocation et de notre engagement : nos propres projets communaux, la relation à nos citoyens ainsi que leurs projets qui ont souvent besoin de notre aide et de nos leviers.

Comme des mouches dans une toile d'araignée, nous sommes prisonniers de la robot-technostructure infernale, qui comme un savant fou sort quotidiennement de ses éprouvettes le breuvage dit miracle... d'un nouveau poison.

L'Etat nous utilise comme variable d'ajustement, pour pallier à ses propres déficiences, investir et tenir *a minima* les services publics et la cohésion sociale, car il sait que nous sommes passionnés et bénévoles et que nous courbons toujours l'échine pour la cause commune, attachés que nous sommes par ailleurs à préserver au mieux la santé de nos budgets communaux. Mais la corde est au stade où elle va bientôt rompre. Nous n'avons plus de moyens d'actions, nous n'avons plus de marges de manœuvres dans aucun domaine, que ce soit la lutte contre les incivilités, la culture, la petite enfance et l'ensemble de nos politiques publiques... Tout est écrit, décrit, programmé, encadré, imposé. Nous sommes devenus des exécutants bon marché, corvéables à merci. L'Etat veut tout contrôler et ne nous fait plus confiance. Nos prédécesseurs d'avant les lois de décentralisation avaient assurément plus de liberté d'action que nous ! Nous passons notre temps à faire de la soi-disant cohérence, efficacité (le mot magique du management public), rationalisation, mutualisation... De la procédure, encore de la procédure et toujours de la procédure, des plans, des schémas, des chartes, des conventions... Peu de concret, de moins en moins de concret. Tout autour de nous se déresponsabilise et se déshumanise chaque jour davantage.

Nous n'avons plus le temps, l'énergie, l'inventivité, l'imagination, l'envie nécessaire à exercer notre vraie mission. Ni à suivre et bien gérer l'ensemble de nos dossiers. Nous ne faisons tous plus que survoler les dossiers, les problèmes, les solutions, les relations humaines, la vie, la vraie vie.

Ne croyez pas que je me laisse aller à du corporatisme de bas étage : le sujet ne concerne pas uniquement la loi Nôtre. Je sais, en tant que citoyen, tout ce que nous devons dans ce pays à l'Etat. Et si je m'exprime ainsi, avec autant de virulence, c'est justement parce que j'ai un immense respect pour la chose publique et pour ses serviteurs. Je souffre de voir le gâchis qui est en train de s'opérer. La défiance est devenue terrible entre les citoyens et les "élites", le "système", et elle commence doucement à s'élargir aux élus locaux, longtemps préservés, car nos concitoyens sentent bien intuitivement que nous ne faisons plus partie de leur monde mais du "système". Nous faisons de la procédure et nous ne les voyons plus ! Ils nous voient très occupés mais ils ne savent plus ce que nous faisons ! Ils ne comprennent plus ce que nous faisons ! Nous n'arrivons plus à leurs expliquer ce que nous faisons ! Il n'y a plus de sens à notre action publique. Nous nous sommes laissés entraîner dans le tourbillon infernal d'une technocratie débile, au sens premier du terme.

Vous allez me répondre que nous vivons dans un monde complexe et qu'il faut nous y adapter. Mais cette complexité ne dépend que de nous et il ne dépend que de nous d'en sortir. Certes certains s'y complaisent ou même bien entendu y trouvent leur intérêt et leur raison de vivre. Ce n'est pas pour autant le cas du plus grand nombre.

La loi nous oblige aujourd'hui à nous occuper de la promotion touristique et du développement économique. Mais pourtant l'Etat nous met dans ces domaines un maximum de contraintes et de freins qui nous empêchent d'exercer ces missions. Sans revenir sur l'exemple du tourisme et des bateaux du plan incliné,

permettez-moi de vous parler de l'extension de la zone d'activités de Maisons-Rouges à Phalsbourg, baptisée ZAC Louvois. Alors que jamais aucun Phalsbourgeois ne s'est prononcé contre ce projet, il a démarré pour moi en 1995 et les procédures ne sont toujours pas terminées fin 2017. 22 ans !!!

Vauban a mis trois ans pour construire et fortifier Phalsbourg !!! (Sans électricité, sans grue, sans ordinateur...)

Révision de POS, établissement d'un PLU, révision d'une ZPPAUP (10 ans de bataille avec l'Etat), création d'une ZAC, accès sur une route nationale, conventions avec la Sanef, études loi Barnier, études techniques, acquisitions foncières, fouilles archéologiques, servitudes diverses et variées, études d'impact, concertations, enquêtes publiques, déclarations d'utilité publique, ordonnances d'expropriations, transfert de compétences et de propriété entre commune et communauté de communes..... Bâtiments de France, Drac, Dde, Ddt, Drire, Dreal, Sous-Préfecture, Préfecture, Tribunal de Grande Instance, Tribunal administratif, Parlementaires, Ministères.... Que de temps et d'énergie pour les uns et les autres. Et pendant ce temps des entreprises locales bloquées dans leurs projets de développement. Dernière procédure en cours: le conseil municipal de Phalsbourg a sollicité une déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation de deux parcelles en date du 20 Mai 2014 ! Nous n'avons à ce jour aucune nouvelle de l'ordonnance d'expropriation malgré de nombreuses relances. Et tout en étant entourés pour ce faire des bureaux d'études, consultants et avocats spécialisés dans le domaine.

Dans un mois, la caserne des pompiers construite dans la Zac sera inaugurée et l'accès à la RN4 et l'A4 pour les pompiers ne sera pas opérationnel. Un centre commercial de 10 000 m2 va ouvrir en Avril 2018 et l'accès des clients ne sera pas possible. La convention d'échanges de terrains avec la Sanef, signée il y a plus de 12 ans, ne peut toujours pas être honorée.

Contrairement à ce que l'on pense puisque les dotations des collectivités ne cessent de baisser, les collectivités locales françaises n'ont jamais eu autant de trésorerie.

Outre le fait que les maires sont actuellement prudents et rigoureux dans leur gestion, la véritable raison vient peut-être du fait que nous ne sommes, de fait, malgré nos moyens financiers, plus en capacité d'investir. Le parcours du combattant est devenu trop compliqué : longueur des procédures, difficultés à obtenir des autorisations, manque de temps pour nous consacrer à des investissements, peur de nous lancer dans une aventure au-dessus de nos forces, découragement, longueur des dossiers de subventions liée de surcroît à une longue période de transition générée par des successions d'élections et de réformes des régions, des départements et des intercommunalités. Certes nous pourrions pallier en partie ces difficultés en recourant à davantage de fonctionnaires, de consultants, d'avocats. Mais ceci n'irait ni dans le sens des objectifs du gouvernement de réduire les dépenses des collectivités, ni dans l'intérêt de nos contribuables.

Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat, pour parler français, j'en ai marre de vos conneries.

Je ne me retrouve plus dans mon travail. Nous ne vivons plus dans le même monde.

Lorsque je me suis interrogé sur mon orientation à l'issue du baccalauréat, je n'ai pas choisi de passer un concours pour être fonctionnaire à la Sécurité Sociale. Je pense que j'ai plus à apporter à mes concitoyens que de remplir des papiers, des formulaires, des questionnaires, des statistiques, des évaluations, des conventions, des comptes-rendus, des justificatifs, des garanties, des argumentaires, des preuves, des contentieux, des mémoires, des requêtes... De participer et d'animer à longueur de semaines des réunions de "cohérence" et de réorganisation, de donner, de prendre et de rendre sans cesse des "compétences" et de participer à des schémas qui à force de se superposer deviennent absolument illisibles et incohérents.

J'ai envie de temps en temps de prendre le temps de discuter avec mes adjoints, d'aller, comme par le passé, à des réunions de chantiers, de participer aux activités associatives de la commune et de ne pas me contenter d'essayer d'assister à leurs assemblées générales annuelles, de mettre les pieds de temps en temps à la médiathèque, d'aller voir des gamins jouer au foot, de visiter les écoles en dehors du jour de la rentrée, de m'asseoir sur un banc public avec une personne âgée, de discuter avec le personnel communal plutôt que de faire de la gestion des "ressources humaines" et de la "gestion prévisionnelle des emplois et des

compétences", de pouvoir approfondir les dossiers, d'imaginer encore quelques beaux projets, d'animer des conseils municipaux ou communautaires dont l'ordre du jour n'est pas majoritairement composé de procédures imposées, d'aller discuter avec un chef d'entreprise ou un ouvrier, d'aller boire un verre, ou deux, au comptoir du café du commerce plutôt que d'avoir un compte Facebook de la ville.

J'ai envie de temps en temps de faire à manger à des amis, de lire un traité de philosophie politique, de relire Rimbaud, de montrer à mon fils les places de champignons de mon enfance, de croiser ma compagne ailleurs que sous une couette, de voir plus souvent mes parents qui vieillissent, d'aller à l'hôpital, saluer et voir mourir mon prochain ami atteint d'un cancer.

Alors Monsieur le Préfet, que faire?

Démissionner comme je vous l'ai annoncé l'autre soir au téléphone? Ou me rebeller et rester en colère? Animer un mouvement des maires en colère? En tout cas ne plus subir.

Les maires ont, comme d'autres, les moyens de bloquer des routes, de décharger des poubelles devant les préfectures ou de se mettre, avec leurs services, en grève.

En attendant je reste dans l'attente de vos réponses sur certains dossiers, en particulier celui de l'ordonnance d'expropriation au sein de la ZAC Louvois.

PDVMVPDV « Pas de vagues, mon vieux, pas de vagues ».

Vous avez compris que je ne m'applique pas ce slogan célèbre de l'ENA, ma légitimité venant jusqu'à présent du suffrage universel, et me confère, encore un peu, une liberté de parole.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat en Moselle, l'assurance de ma considération.



Dany Kocher

Maire de Phalsbourg, cité des Braves ;

Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg ;

Membre de l'Association des Petites Villes de France ;

Membre pendant 10 ans du Comité Directeur de l'Association des Maires de France ;

(Master II de "Management des Organisations Publiques").

PS: Je me réserve le droit de diffuser ce courrier à votre hiérarchie ministérielle, aux parlementaires, aux associations d'élus intéressées, à la presse spécialisée et, bien entendu, d'abord à mes concitoyens.